

## Amnesty accuse le pouvoir burundais de vouloir réduire au silence les médias

Amnesty International, le 30 mars 2019 Burundi. Les autorités tentent de réduire au silence les médias avec l'interdiction de la BBC et le maintien de la suspension de la VOA. Réagissant à la décision du gouvernement burundais d'interdire à la British Broadcasting Corporation (BBC) de mener des activités dans le pays, et de maintenir la suspension de la Voice of America (VOA) jusqu'à un nouvel ordre, Sarah Jackson, directrice régionale adjointe pour l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et les Grands Lacs à Amnesty International, a déclaré :

« Le retrait de l'autorisation d'exploitation de la BBC et le maintien de la suspension de la VOA sont les nouvelles mesures chonantes prises par les autorités burundaises pour réduire au silence les médias. Le gouvernement a également interdit tous les journalistes du pays de fournir des informations pouvant être diffusées par la radio BBC ou par la VOA. Cette décision n'est rien d'autre qu'un stratagème de plus visant à primer la liberté d'expression associée depuis le début de la crise politique, en avril 2015. Les autorités du Burundi doivent cesser de priver les médias et rétablir immédiatement les services de diffusion radiophonique de la BBC et de la VOA, qui sont indispensables pour garantir l'indépendance et la diversité des médias dans le pays et pour le respect du droit à l'information de la population. » Complètement d'information L'autorité burundaise de régulation des médias national de la communication (CNC), a annoncé aujourd'hui que l'autorisation d'exploitation de la BBC lui avait été retirée et que la suspension d'exploitation de la VOA était maintenue dans le pays « jusqu'à nouvel ordre ». Leur autorisation de diffuser avait été suspendue en amont du référendum de mai 2018, car les deux radios étaient accusées de ne pas respecter la législation relative aux médias. Le CNC était dans un premier temps intervenu en avril 2018 pour contester une interview diffusée par la BBC. En présence, le CNC accuse la BBC d'avoir diffusé un documentaire qualifié de « calomnieux » et d'être « accablant » pour le pays. Le CNC reproche à la VOA d'avoir maintenu au sein de sa rédaction un journaliste burundais visé par un mandat d'arrêt émis par le Burundi, les autorités du pays l'accusant d'avoir participé au putsch manqué du 13 mai 2015. Les journalistes burundais ou étrangers se trouvant sur le territoire national du Burundi ont reçu l'interdiction de fournir des informations pouvant être diffusées par la BBC ou par la VOA. Ces mesures interviennent dans un contexte de sévères restrictions imposées aux médias indépendants et à la société depuis 2015.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});